





LE COLLECTIF <u>A ÉTÉ LE PREMIER</u> A VOUS EN INFORMER, LA <u>CATASTROPHE FINANCIÈRE</u> AUTOLIB POUR COLOMBES <u>SE DESSINE</u>, BOLLORE VIENT D'ENVOYER UNE FACTURE DE <u>235 MILLIONS D'EUROS</u> AU SYNDICAT AUTOLIB, VELIB' MÉTROPOLE !!!



Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Il est pour le moins très curieux que la municipalité ne communique pas sur ce sujet, pourtant explosif pour les finances de Colombes...donc nos impôts !!!

Le groupe Bolloré vient donc d'envoyer une facture de 235 millions d'euros au syndicat dont Colombes fait partie, facture qu'il entend bien se faire payer par tous les moyens légaux dont il dispose, et ce malgré les dénégations de la vice-présidente du syndicat.

Bolloré va donc contester la résiliation anticipée du service devant la justice, Gilles Alix le président d'Autolib SAS a fait une déclaration tonitruante à ce propos :

« On va continuer à se battre, n'écoutez pas <u>les balivernes du syndicat</u>, sachez que nous irons au tribunal administratif et que nous obtiendrons beaucoup d'argent, je pense que c'est comme ça que cela va se terminer ».

Inutile de préciser que comme le confirment tous les connaisseurs de ce dossier dont nous faisons partie, Bolloré détient un contrat en béton, à l'instar des sociétés d'autoroutes devant lesquelles même le gouvernement a fait profil bas suite aux rodomontades pathétiques de Ségolène Royal.

Alors, quelles conséquences pour Colombes?

La réponse est claire, <u>entre 4 et 5 millions d'euros à payer</u> au prorata du nombre de bornes Autolib installées dans la commune.

Nous vous le disons tout net, cette somme est colossale, et si le tribunal confirme la plainte de Bolloré, ainsi que la centaine de communes concernées dans ce dossier, Colombes va être confrontée à un énorme problème financier.

Alors plusieurs questions se posent :

- 1° Comment des édiles ont-ils pu signer un tel contrat, qui fait prendre en charge la totalité des pertes du dispositif aux communes, hormis uniquement 60 millions d'euros à la charge de Bolloré ?
- 2° Qui sont les incompétents en termes de prévisions qui avaient tablé sur plus de 50 millions d'euros de bénéfices annuels ?
- 3° Le dispositif perd de l'argent depuis sa création. Pourquoi a-t-on attendu tant d'années avant de le réformer en profondeur ou d'y mettre fin ?

- 4° Pourquoi Anne Hidalgo et les amateurs de son équipe, ont-ils toujours refusé que les Autolib puissent rouler dans les couloirs de bus, alors que cela aurait profondément amélioré leur attractivité sans nuire aux autobus et aux taxis ?
- 5° Pourquoi les mêmes incompétents ont interdit aux Autolib de circuler lors des « journées sans voitures » dans Paris, alors que les UBER, les VTC et les taxis étaient autorisés à le faire, envoyant par la même un message commercial très négatif pour le dispositif ?

Toutes ces erreurs administratives, marketing et commerciales nous font penser aux contrats passés avec les sociétés d'autoroutes qui ont roulé l'état dans la farine......et dont toutes les conséquences financières sont assumées par nous tous, les clients avec des hausses de prix constantes bien supérieures à l'inflation.

A colombes, une manne financière énorme s'évapore tous les ans pour se reconstituer dans les caisses de Q-Park, avec encore une fois un contrat ficelé tout à l'avantage du délégataire et au désavantage de la commune.....comme pour les sociétés d'autoroutes envers l'état.

Mme Goueta n'est pas directement responsable de la situation actuelle dans le dossier Autolib, mais comme contrairement à ses engagements, elle a refusé de rompre ou renégocier en profondeur le contrat Q-Park, Colombes a perdu, perd et va continuer à perdre des sommes colossales......

Si le tribunal administratif confirme le bon droit de Bolloré, on mesure l'importance des recettes qu'engrange Q-Park, et qui auraient très fortement contribuées à nous aider dans cette situation difficile et préoccupante.

Une fois de plus, le Collectif prouve qu'il avait raison! ANNULATION!

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur <u>parkinggratuit92@gmail.com</u> et nous diffuserons vos informations. Retrouvez toutes nos publications sur www.lecolombesquejaime.fr